

**EXTRAIT**  
du registre des délibérations du Comité Syndical  
du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Louhannais

Séance du 05 mai 2026

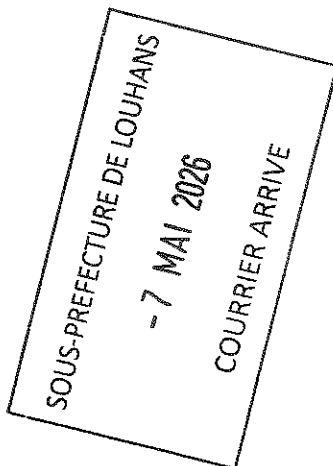
Séance du 05 mai 2026  
Nombre de membres  
du Comité Syndical  
en exercice : 96

Présents à la séance : 80  
Votants : 87

Date de la convocation :  
28 avril 2026  
Date de l'affichage :  
07 mai 2026

Objet de la délibération

**Élection des vice-  
présidents**



L'an deux mille vingt-six, et le cinq du mois de mai à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du SIVOM du Louhannais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Marais, à Branges, sous la présidence de Monsieur Stéphane GROS.

Les délégués représentent leur communauté de communes d'appartenance pour les délégués de Bresse Louhannaise Intercom' et leur commune d'appartenance pour les autres pour la compétence SPANC, leur communauté de communes d'appartenance pour la compétence SIREN et les deux simultanément pour la compétence SIVOM.

**Présents** : Mmes APPOLONIO Aurélie, BASSET Hélène, BATTIGELLI Licia, BERNARD Magali, BERNARD Marie-Annick, BEY Sandra, BLANCHARD Karine, BONIN Sylviane, BOUDET Patricia, BREIN Francine, BUTTIGIEG Auréline, CHALUMEAU Mathilde, CHARTON Isabelle, CHAUSSAT Virginie, CHEVALIER Béatrice, COLIN Christelle, CUROT Maryline, D'ALASCIO Karen, DOURY Lucette, GACON Françoise, GAUTHIER Christelle, GRAVALLON Aurélie, GUTHRIN Rosiane, HAMELIN Fabienne, JULIEN Stéphanie, LAFORET Marie-Hélène, LARUE Anne, LIARD Martine, MALATRAY Carole, MASSOT Camille, MOREIRA Véronique, PERRARD Sabrina, PERRAUD Jennifer, RAMIER Céline, RIVOIRE-JACQUINOT Carole, TISSERAND Patricia, VAIRET Martine, MM BERNARD Éric, BERTHAUD Pascal, BLANC Éric, BOILLET Stéphane, BONDIÉ Patrick, BOUCHET Sunny, BOYER Christian, BRAUD Benjamin, CHASSERY Robert, CHASSOT Samuel, CHOSSAT Dorian, COLIN David, CORMORECHE Thomas, DE VECCHI Éric, DEBOT Didier, DURY Pierre, FARIA Xavier, FOUCHÉY Jérôme, FULPIN Hubert, GOYOT Emmanuel, GROS Stéphane, GUICHARD Christian, GUTHRIN Romain, LABOURIAUX Daniel, MAGNIN Jean-Luc, MARLIN Patrice, MERLIN Denis, MIELO Claude, MORAND Stéphane, MOREY Pascal, PELTIER Éric, PERNOT Jean-Philippe, PERRET Michel, PIRAT Willy, PONT Didier, SERRAND Franck, STELMASZYK Philippe, THIÉRIOT Yanick, TREFFOT Claude, UDE Joël Frenand, VAIRET Jean-René, VIONNET Samuel, WITMANS Matthijs.

**Excusés (représentés par)** : Mmes DEJEAN AGRON Marie (GROS Stéphane), FAUVEY Audrey (RIVOIRE JACQUINOT Carole), LAGUT Jacelyne (GUICHARD Christian), VANDROUX Viviane (BLANCHARD Karine), MM BRIDE Stéphane (SERRAND Franck), COUCHOUX Éric (BREIN Francine), FRACHET David (PERRAUD Jennifer).

**Excusés non représentés** : Mmes BAILLET Pascale, BREVET Aurélie, COUILLEROT Chantal, M VITTOZ Stéphane.

**Absents** : Mme MALAISE Laure, MM FOCQUENOY Maxime, LAUBLANC Jean-Jacques, ROBERTOT Thomas, TERRIER CHATELET Rémi.

○○○○○

Conformément aux articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT applicables aux syndicats mixtes fermés par renvoi de l'article L5711-1 du CGCT, les vice-présidents sont élus par le comité syndical au scrutin secret uninominal, et non de liste, à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection est acquise à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, c'est le candidat le plus âgé qui est déclaré élu.

Par délibération n°De2026-05-04 en date du 05 mai 2026, le comité syndical a fixé à quatre le nombre des vice-présidents du comité syndical.

**Election du premier vice-président :**

Appel à candidature : Monsieur Franck SERRAND

Résultats du premier tour du scrutin

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 3

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés :83

Majorité absolue :42

Ayant obtenu 83 voix, soit la majorité absolue des suffrages exprimés, Monsieur Franck SERRAND est proclamé premier vice-président et immédiatement installé.

**Election du deuxième vice-président :**

Appel à candidature : Madame Auréline BUTTIGIEG

Résultats du premier tour du scrutin

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 3

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 84

Majorité absolue : 43

Ayant obtenu 84 voix, soit la majorité absolue des suffrages exprimés, Madame Auréline BUTTIGIEG est proclamée deuxième vice-présidente et immédiatement installée.

**Election du troisième vice-président :**

Appel à candidature : Monsieur Éric BLANC

Résultats du premier tour du scrutin

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 3

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 84

Majorité absolue : 43

Ayant obtenu 84 voix, soit la majorité absolue des suffrages exprimés, Monsieur Éric BLANC est proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

**Election du quatrième vice-président :**

Appel à candidature : Madame Aurélie GRAVALLON

Résultats du premier tour du scrutin

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 3

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 84

Majorité absolue : 43

Ayant obtenu 84 voix, soit la majorité absolue des suffrages exprimés, Madame Aurélie GRAVALLON est proclamée quatrième vice-présidente et immédiatement installée.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, constate le bon déroulement des opérations électorales et proclame élus, pour la durée du présent mandat, en qualité de vice-présents :

- Monsieur Franck SERRAND premier vice-président
- Madame Auréline BUTTIGIEG, deuxième vice-présidente
- Monsieur Éric BLANC, troisième vice-président
- Madame Aurélie GRAVALLON, quatrième vice-présidente

Les intéressés sont immédiatement installés dans leurs fonctions.

Fait et délibéré le 05 mai 2026

Pour extrait conforme

Le Président,  
Stéphane GROS

Publié, affiché, notifié le 07 mai 2026



SOUS-PREFECTURE DE LOUHANS

- 7 MAI 2026

COURRIER ARRIVE